

# Christiane Henry, DDEN : une vigie sur la laïcité

Si l'on voit souvent Christiane Henry dans les locaux ou aux alentours de l'école publique, ce n'est pas parce qu'une nostalgie tenace la tenaille.

L'ancienne institutrice d'Alrance, continue de fréquenter l'institution scolaire pour remplir une fonction officielle mais dont la plupart des gens ignorent le contenu.

Elle est déléguée départementale de l'Education nationale (DDEN). Désignés pour quatre ans par l'inspecteur d'académie, ces délégués doivent veiller aux bonnes conditions de vie des enfants, à l'école et autour de l'école.

Etroitement liés à l'histoire de la "laïque", ils ont vu le jour en 1793 sous l'appellation de Magistrats aux mœurs pour devenir ensuite délégués cantonaux.

Les aspects essentiels de leur fonction sont multiples et variés. La visite annuelle de l'école leur permet de dresser un état des lieux portant sur l'équipement, l'entretien, la sécurité et l'hygiène.

L'assiduité des élèves, les transports scolaires et les services périscolaires font aussi partie de la liste des tâches. Mais les attributions des DDEN vont au-delà du rôle traditionnel de surveillance des bâtiments scolaires.

Membre de droit du conseil d'école, le délégué peut assurer la liaison entre école et municipalité, usagers et administration. Placé à la charnière entre l'école, la commune, et les parents d'élèves, il peut



L'école a la chance d'avoir, en Christiane Henry, une DDEN dévouée.

aider à résoudre d'éventuelles situations conflictuelles, en jouant son rôle de médiateur.

La fonction de DDEN se veut au service des enfants et de l'école publique. Sa raison d'être est de promouvoir les valeurs de la laïcité et le service public d'éducation sur tout le territoire.

On le voit, les missions ne manquent pas et Christiane Henry, comme ses trente mille collègues a vraiment de quoi s'occuper. Si l'on ajoute la rédaction des rapports de visite et ses responsabilités au niveau de l'union départe-

mentale, on peut dire qu'elle a entamé une seconde carrière, entièrement bénévole, il faut le préciser.

En outre, elle participe à l'animation de l'école en encadrant les sorties ou en participant à divers ateliers : écriture, poésie, arts plastiques.

L'école de Montlaur a la chance d'avoir, en la personne de Christiane Henry, une DDEN, dévouée, disponible et compétente dans chacun des domaines dont elle a à s'occuper, alors que certaines écoles n'en ont pas, faute de candidats. ●